

Compte rendu du CMC du 13/07/2021

- Point d'information sur le groupe froid des chambres de culture : la source des pannes a été identifiée par Hugues puis confirmée par le constructeur (Carrier). Les pièces défectueuses sont condamnées pour l'instant car elles ne sont pas nécessaires au fonctionnement du process (résistances pour le chauffage du compresseur, nécessaire en hiver). La réparation est en cours mais le groupe froid est fonctionnel, les cultures peuvent reprendre dans les chambres.
- Passage de la chambre 8 (fort CO₂) en jours courts, acté par le CMC. La question est posée de la chambre en JC qui servira de contrôle pour les manips en fort CO₂. Hugues a besoin de savoir quelle chambre sera identifiée comme témoin pour qu'il y place la sonde de CO₂ et ainsi avoir l'enregistrement de la concentration en CO₂. Antoine doit communiquer quelle chambre. Le souhait d'Antoine serait de mettre la sonde dans la chambre 4.
- Problème d'utilisation des cabinets « conditions extrêmes » : lors de la prolongation de l'utilisation du Cabinet 3 réservé auparavant par Martin, le co-utilisateur a demandé un changement de température de 5°C, sans en avertir Martin qui utilisait également cette enceinte, ce qui lui a fait perdre du temps et des manips. Il est rappelé que ces enceintes sont à utiliser pour des traitements ponctuels dans des conditions extrêmes (température, hygrométrie, lumière) et ne sont en aucun cas des enceintes à utiliser sur de longues périodes (3 ans en l'occurrence) pour une condition donnée, par une équipe. Ces enceintes ne sont pas une variable d'ajustement par rapport aux conditions de culture proposées à BPMP. Dans un esprit collectif, Martin ~~a~~ proposé que toutes nouvelles conditions dans ces 3 Cabinets puissent être communiquées, étant donné que cela pouvait intéresser d'autres membres de BPMP. Cette proposition n'a pas été retenue par le CMC. Il a été décidé de ne pas modifier la procédure de réservation de ces cabinets (1 seul utilisateur peut réserver l'emplacement et faire modifier les conditions selon ses besoins). Toutefois, liberté est donnée aux autres utilisateurs d'utiliser une partie de cet ~~espace,~~ espace, i) s'il reste de la place, ii) et en accord avec la personne ayant réservé, sans avoir le droit à la modification des conditions. Dans le cas de Martin et des expérimentations à finir pour publication, une solution sera recherchée dans l'unité pour trouver les conditions adéquates : Cabinet 3, Aralab, enceintes... Les chefs des équipes concernées (TICER et KALIPhruit), avec Hugues, s'occuperont de trouver cette solution. Utilisation des chambres de culture : Jeff informe le CMC que la procédure de réservation-étiquetage des cultures n'est globalement pas bien appliquée, même plutôt mal. Cette dérive concerne toutes les chambres. Faire redescendre aux équipes de respecter la procédure, pour le bien de tous !!!
- Point remonté par TICER : à moyen terme, l'accès à l'atelier de transformation du riz au CIRAD sera problématique (cher, et il est fort probable que la direction du Cirad refusera dans l'avenir que des personnes appartenant à des organismes externes fassent des transfos chez eux)). L'idée est de voir s'il est possible de transférer le protocole de transformation du riz à BPMP. Le CMC rappelle à Martin que la manipulation d'OGM à BPMP est régie par une procédure, soumise à un agrément par le HCB. La première étape est donc d'établir le protocole de transformation du riz puis de voir dans quelle mesure ce protocole est « implémentable » à BPMP, quelles seront

les contraintes pour l'ensemble de l'unité et si c'est supportable par la communauté, des points de vue logistiques et financiers.

- Prochain CMC : 7/09 9h30.